

Thèse présentée et publiquement soutenue à la Faculté de médecine de Montpellier, le 25 février 1842 / par Bruneau (Adolphe-Marie-Amand-Pierre).

Contributors

Bruneau, Adolphe Marie Amand Pierre.
Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Montpellier : Veuve Ricard, née Grand, imprimeur, 1842.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/y26ahfmg>

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

SCIENCES ACCESSOIRES.

N° 13.

Quel est l'emploi pharmaceutique de l'aloès? Décrire les préparations dont il fait la base, et les comparer entre elles.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE.

Des causes de la coloration des muscles.

SCIENCES CHIRURGICALES.

Quelles sont les sources des hémorrhagies dans les plaies de la jambe? Quels en sont les symptômes et le traitement?

SCIENCES MÉDICALES.

Établir le diagnostic de la syphilide pustuleuse.

APPENDICE.

Remarques physiologiques sur la barbe.

THÈSE

PRÉSENTÉE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE 25 FÉVRIER 1842;

PAR

Brunexu (Adolphe-Marie-Amand-Pierre),

de Barcelonne (ESPAGNE);

CHIRURGIEN AIDE-MAJOR AU 24^{me} RÉGIMENT D'INFANTERIE LÉGÈRE;

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.



MONTPELLIER,

VEUVE RICARD, NÉE GRAND, IMPRIMEUR, PLACE D'ENCIVADE.

1842.

FACULTÉ DE MÉDECINE

DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

MM. CAIZERGUES *, DOYEN.	<i>Clinique médicale.</i>
BROUSSONNET * *.	<i>Clinique médicale.</i>
LORDAT *.	<i>Physiologie.</i>
DELILE *.	<i>Botanique.</i>
LALLEMAND *.	<i>Clinique chirurgicale.</i>
DUPORTAL *, Présid.	<i>Chimie médicale et Pharmacie.</i>
DUBRUEIL O. *.	<i>Anatomie.</i>
DELMAS *.	<i>Accouchements.</i>
GOLFIN.	<i>Thérapeutique et Matière médicale.</i>
RIBES.	<i>Hygiène.</i>
RECH *.	<i>Pathologie médicale.</i>
SERRE *, Exam.	<i>Clinique chirurgicale.</i>
BÉRARD *.	<i>Chimie générale et Toxicologie.</i>
RENÉ.	<i>Médecine légale.</i>
RISUENO D'AMADOR *.	<i>Pathologie et Thérapeutique générales.</i>
ESTOR.	<i>Opérations et Appareils.</i>
BOUISSON.	<i>Pathologie externe.</i>

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MM. VIGUIER.	MM. TOUCHY.
BERTIN.	JAUMES.
BATIGNE.	POUJOL, Exam.
BERTRAND.	TRINQUIER.
DELMAS FILS.	LESCELLIÈRE-LAFOSSE.
VAILHÉ.	FRANC, Exam.
BROUSSONNET FILS.	JALAGUIER.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

MON PREMIER MAITRE ET MON MEILLEUR AMI ;

&

A MA BONNE ET TENDRE MÈRE.

Amour et reconnaissance.

A.-M.-A.-P. BRUNEAU.

Digitized by the Internet Archive
in 2016

<https://archive.org/details/b2239204x>



SCIENCES ACCESSOIRES.

Quel est l'emploi pharmaceutique de l'aloès ? Décrire les préparations dont il fait la base, et les comparer entre elles.

HISTOIRE NATURELLE. — L'aloès est le suc épaissi des feuilles de plusieurs plantes du genre *aloe* ; on l'attribue principalement aux *aloe perfoliata*, *elongata*, *spicata*.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur les variétés qui fournissent les différentes espèces d'aloès. Nous allons, autant que possible, résumer tout ce qui a été dit sur l'histoire naturelle de ce médicament, beaucoup moins connue que son emploi thérapeutique. Nous y ajouterons quelques observations que nous avons pu faire sur des plantes de la famille des *aloe*, pendant notre séjour en Afrique.

Les aloès sont de très-belles plantes des pays chauds ; elles croissent principalement en Arabie, dans l'Inde, et en Amérique. Elles appartiennent toutes à l'hexandrie monogynie et à la famille des liliacées.

Elles sont remarquables par leurs feuilles radicales épaisses, charnues, à bords dentelés et piquants. Elles sont terminées supérieurement par une épine beaucoup plus forte que celle des bords, et d'une solidité et d'une longueur telles, qu'elle pourrait faire des blessures assez dangereuses. Les aloès ne fleurissent pas tous les ans; on prétend même que ce n'est que tous les cinq ans. Leurs fleurs sont disposées en épi sur une hampe très-longue et très-forte qui sort du centre des feuilles, et qui croît, à l'époque de la floraison, avec une extrême rapidité. Les fleurs sont monopétales, tubulées, souvent bilobées, presque cylindriques, à six étamines rarement plus longues que la corolle. Le fruit est une capsule oblongue, à trois loges. Le suc amer qui, desséché, constitue l'aloès employé en pharmacie, est contenu dans des vaisseaux propres qui se trouvent à l'extérieur des feuilles.

Le mode d'extraction et de préparation de l'aloès varie suivant les pays. D'après les uns, les feuilles, coupées par la base, sont placées debout dans des tonneaux au fond desquels se rassemble le suc. Suivant d'autres auteurs, on hache les feuilles, et on en extrait par expression le suc qu'on fait ensuite évaporer au soleil ou sur un feu très-doux. Enfin, dans quelques localités, on soumet directement les feuilles hachées à la décoction dans l'eau. Quelques auteurs pensent que les différentes qualités de l'aloès ne dépendent point de ce qu'elles sont produites par des espèces différentes, mais plutôt qu'elles sont le suc d'une même espèce, et que le mode de préparation en change seul la nature. Il paraît certain qu'à Morviédro, en Espagne, on prépare les trois espèces d'aloès avec les mêmes feuilles de l'aloès commun. On fait des incisions profondes dans les feuilles dont on laisse écouler le suc; on obtient, de cette manière, l'aloès le plus pur. Puis, par des pressions successives des mêmes feuilles, on extrait les qualités inférieures.

Plusieurs belles espèces du genre *aloe* croissent dans les possessions françaises du nord de l'Afrique. Nous ne pensons pas qu'on ait encore essayé d'en tirer parti pour la confection de l'aloès.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES. — On connaît, dans le commerce, trois sortes d'aloès. Nous allons donner avec détail leurs propriétés physiques, et faire ressortir les différences qu'elles présentent entre elles.

1° Aloès socotrin ou succotrin (*aloe socotrina*, *succotrina*), a été ainsi nommé parce qu'on le tirait, dans l'origine, de l'île de Socotora aux Indes-Orientales, non loin de Java, sur les côtes de l'Arabie-Heureuse. Il nous vient maintenant en grande partie des Barbades et du cap de Bonne-Espérance; cependant quelques auteurs prétendent que l'aloès du cap est déjà d'une qualité inférieure. Quoi qu'il en soit, l'aloès connu sous le nom de succotrin est fourni par l'aloès spicata. C'est le plus estimé et celui dont on fait principalement usage en médecine. C'est une substance brillante, un peu transparente sur les bords, ou en lames minces, qui se ramollit à la chaleur et lorsqu'on la roule long-temps entre les doigts; dans l'état naturel, elle est cassante et friable; elle est d'une couleur tantôt rouge brunâtre, tantôt rouge jaunâtre en masse, et d'un beau jaune d'or en poudre: son odeur est un peu balsamique, agréable et toute particulière, et se rapproche de celle de la myrrhe; sa saveur est amère et un peu aromatique. Il se dissout en totalité dans l'alcool et dans l'eau bouillante; mais, par le refroidissement, il s'en précipite une partie; il teint la salive en jaune. Il existe un aloès très-pur, parfaitement jaune et transparent, qui est très-rare en France, mais est assez employé en Angleterre.

2° L'aloès hépatique (*aloe hepatica*), ainsi nommé, soit à cause de sa couleur qui se rapproche de celle du foie, soit parce que quelques auteurs ont prétendu que l'aloès avait une action spéciale sur cet organe, est moins pur que le précédent. Il est extrait, soit des mêmes plantes par expression, tandis que le premier serait dû à l'écoulement naturel du suc, soit, selon quelques auteurs, des variétés connues sous le nom d'*aloe elongata*, *aloe simiata*. C'est celui qu'on trouve le plus ordinairement dans les pharmacies; et cependant l'aloès succotrin est bien préférable, et devrait, autant que possible, être le seul employé en thérapeutique.

Les principales différences que présente l'aloès hépatique, sont les suivantes: sa saveur est plus amère, son odeur est moins agréable et nauséabonde; il est aussi moins fragile et d'une cassure d'un jaune bronzé ou même brunâtre; sa couleur est plus foncée et se rapproche de celle du foie; il est aussi moins brillant à sa surface. Il nous vient en grande

partie des Barbades , de la Jamaïque ou de l'Inde , et porte alors le nom de Mozembrun.

3° L'aloès caballin , tout-à-fait impur et mêlé de beaucoup de débris végétaux et de sable , n'est employé que dans l'art vétérinaire , ce qui lui a fait donner son nom. Il est presque noir , entièrement opaque , d'une odeur très-désagréable , et est formé par le sédiment du suc dont on a retiré les espèces précédentes.

En résumé , comme le dit Aëtius , on devra toujours préférer l'aloès le plus léger , celui qui est brillant , dense , jaunâtre , transparent , friable et très-odorant ; et rejeter celui qui est pierreux , dur , noir , sans s'inquiéter du nom de leur sorte , ou du pays qui les a produits.

PROPRIÉTÉS CHIMIQUES. — Les analyses chimiques de ce médicament important sont loin d'être tout-à-fait satisfaisantes. D'après Berzélius , cent parties d'aloès ont donné soixante-huit parties d'un principe amer savonneux , soluble dans l'eau et l'alcool , et non dans l'éther , trente-deux parties de résine , et une trace d'acide gallique. Par suite de ces résultats , l'aloès est considéré comme une sorte de gomme-résine , puisque les deux principes qui le composent se dissolvent dans l'eau bouillante et l'alcool.

Bouillon-Lagrange , Vogel , Trommsdorf et Braconnot , ont successivement analysé l'aloès. Les deux premiers le croient composé d'une matière résineuse et d'un principe extractif particulier ; Trommsdorf donne le nom de principe savonneux à ce dernier , et admet , en outre , des traces d'acide gallique. Enfin , Braconnot considère la partie résineuse comme une substance particulière , analogue à celle que Vauquelin a trouvée dans beaucoup d'écorces fébrifuges , et qu'il propose d'appeler résino-amer. (Dictionnaire abrégé des sciences médicales.)

L'aloès peut être falsifié avec le suc de réglisse , la gomme arabique ou la colophane : toutes ces sophistications sont faciles à découvrir.

PRÉPARATIONS DONT L'ALOÈS FAIT LA BASE. — Quant aux préparations qui ont pour base l'aloès , voulant en donner une description complète et exacte , nous les empruntons au traité de pharmacie de M. Soubeiran ; et comme il nous serait impossible d'y rien ajouter , nous le suivrons littéralement.

§ I^{er}. — PRÉPARATIONS QUI CONTIENNENT TOUTE LA
SUBSTANCE DE L'ALOÈS.

Poudre d'aloès.

On pulvérise l'aloès par trituration ; sa poudre est d'un jaune d'or ; elle est presque inusitée seule , à cause de son excessive amertume ; mais elle est la base de beaucoup de préparations aloétiques. Il faut en préparer peu à la fois.

Pilules d'aloès.

Prenez : Aloès en poudre..... q. v.

Miel blanc..... q. s.

Faites des pilules de deux grains.

Les anciens ont employé un grand nombre de formules de pilules composées dont l'aloès était la base, ou du moins un des agents les plus énergiques. Quelques-unes de ces préparations sont restées dans le domaine de la médecine, et sont encore prescrites avec succès par les praticiens : telles sont les pilules *antè cibum*, les pilules d'Anderson, les pilules angéliques, les grains de santé ; ceux-ci, dont la formule est secrète, paraissent consister en un mélange de suc de réglisse et d'aloès dissous dans l'eau et évaporés en consistance convenable.

Pilules *antè cibum*.

Prenez : Aloès..... 6

Extrait de quinquina..... 3

Cannelle..... 1

Sirop d'absinthe..... s. q.

Faites des pilules de deux décigrammes : chaque pilule contient à peu près dix centigrammes d'aloès.

Pilules d'Anderson. (Pilules écossaises.)

Prenez : Poudre d'aloès.....	6
Gomme-gutte.....	6
Essence d'anis.....	1
Sirop simple.....	s. q.

Faites des pilules de deux décigrammes : chaque pilule contient un peu moins d'un décigramme d'aloès et autant de gomme-gutte.

Pilules hydragogues de Bontius.

Prenez : Aloès.....	1
Gomme-gutte.....	1
Gomme ammoniacque.....	1
Vinaigre fort.....	6

Dissolvez l'aloès et les gommes-résines dans le vinaigre à chaud : passez ; faites évaporer en consistance convenable ; divisez, à mesure du besoin, en pilules de quatre grains.

Pilules d'aloès et de savon.

Prenez : Aloès.....	16 grammes.
Savon médicinal.....	24 <i>id.</i>
Huile volatile d'anis.....	8 gouttes.

F. S. A. des pilules de quatre grains : chaque pilule contient sept centigrammes d'aloès.

Pilules de Rufus.

Prenez : Aloès.....	4
Myrrhe.....	2
Safran.....	1
Sirop d'absinthe.....	s. q.

Divisez en pilules de quatre grains : chaque pilule contient sept centigrammes d'aloès.

Électuaire d'aloès. (*Hiera picra.*)

Prenez : Aloès	125 grammes.
Cannelle.	8
Macis	8
Racine de Cabaret.	8
Safran	8
Mastic.	8
Miel.	500

Lavement d'aloès.

Prenez : Aloès.	2 à 8 grammes.
Jaune d'œuf.	1
Eau tiède.	500 grammes.

F. S. A.

Injection d'aloès de Bories.

Prenez : Aloès	0,55 grammes.
Sel ammoniac.	0,2
Miel rosat.	32
Eau de fenouil.	192

F. S. A.

Pommade d'aloès.

Prenez : Aloès.	1
Axonge.	4

Mélez.

§ II. — ALOÈS ET ALCOOL.

Comme l'aloès est complètement soluble dans l'alcool, on le retrouve tout entier dans les teintures alcooliques.

Teinture d'aloès.

Prenez : Aloès.	1
Alcool à 36 cent. (34° Cart.)	4

Élixir de longue-vie.

Prenez : Aloès.	36 grammes.
Agaric blanc.	4
Racine de gentiane.	4
<i>id.</i> de rhubarbe	4
Safran.	4
Cannelle.	4
Zédoaire.	4
Sucre	32
Alcool à 56 c. (21° Cart.)	1692

On prépare une teinture par macération; on emploie l'alcool en deux fois, pour obtenir successivement deux teintures que l'on mélange, et que l'on clarifie par filtration.

Trente-deux grammes contiennent six décigrammes d'aloès.

Élixir de propriété de Paracelse.

Prenez : Teinture de myrrhe.	4
<i>id.</i> de safran.	3
<i>id.</i> d'aloès.	3

§ III. — ALOÈS ET VIN.

Vin d'aloès.

Prenez : Aloès.	32 grammes.
Petit cardamome..	4
Gingembre.	4
Vin d'Espagne. . .	1000

Les formules de ce vin varient à l'infini, et pour la proportion du vin, et pour la nature et la quantité des aromates.

Trente grammes de la teinture précédente contiennent un gramme d'aloès.

Collyre de Brun.

Prenez : Aloès.	4 grammes.
Eau de roses.	48 <i>id.</i>
Vin blanc.	48 <i>id.</i>
Teinture de safran.	30 gouttes.

§ IV. — PRODUITS PAR L'EAU.

Nous rappellerons que l'aloès est complètement soluble dans l'eau bouillante; l'eau froide le partage en une partie soluble et l'autre insoluble. La nature relative de ces deux parties nous est inconnue; mais il est certain que les principes purgatifs se trouvent concentrés en plus grande proportion dans la matière que l'eau n'a pu dissoudre.

Extrait d'aloès.

On met l'aloès cassé par morceaux sur un diaphragme que l'on tient plongé dans l'eau froide: quand il est tout-à-fait divisé, on passe les liqueurs, et on les évapore en consistance d'extrait.

§ V. — EXTRAIT PAR LA DISTILLATION.

Élixir de Garus.

Chaque pharmacien ayant en quelque sorte la formule d'élixir de Garus, et cette préparation étant rarement prescrite en médecine, nous ne ferons que l'indiquer.

APPRÉCIATION DES DIVERSES PRÉPARATIONS D'ALOÈS. — De toutes ces préparations d'aloès, les unes doivent être préférées lorsqu'on veut obtenir un effet purgatif ; d'autres, au contraire, conviennent mieux comme toniques et digestives.

On doit donner la préférence, comme purgatives, à celles où entre toute la substance de l'aloès. La poudre est rarement employée seule, à cause de son amertume. On prescrit les pilules d'aloès simples, ou celles de Rufus, lorsqu'on veut purger doucement et d'une manière continue ; celles d'aloès et de savon, lorsqu'on veut obtenir un effet plus énergique et plus prompt. L'extrait, au contraire, sera donné lorsqu'on voudra obtenir un effet très-doux : il est souvent employé. On aura recours au lavement, lorsqu'on désirera agir principalement sur le rectum, dans le but de rappeler les hémorrhoides.

Comme toniques et digestives conviendront, à petites doses, les pilules *antè cibum* d'Anderson, de Bontius ; les grains de santé ; enfin, la teinture et le vin. On en augmentera un peu la dose si on veut obtenir un effet légèrement laxatif.

L'élixir de longue-vie, celui de propriété de Paracelse, l'électuaire, sont très-rarement employés.

A l'extérieur, la poudre était assez usitée anciennement comme excitant des plaies : c'est peut-être à tort qu'elle est maintenant tout-à-fait abandonnée. La pommade convient souvent en friction, comme vermifuge, surtout chez les enfants. Enfin, l'injection de Bories et le collyre de Brun pourront donner des résultats satisfaisants dans le traitement des gonorrhées et des ophthalmies chroniques.

Nous n'entreprendrons pas de traiter l'action physiologique ou l'emploi thérapeutique de l'aloès, cette étude étant beaucoup trop longue et ne faisant pas partie de cette question.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE.

Des causes de la coloration des muscles.

La couleur des muscles varie beaucoup ; ceux des animaux à sang rouge sont le plus généralement rougeâtres, de cette teinte connue sous le nom de couleur de chair. Il en existe cependant quelques-uns qui sont d'un blanc grisâtre : ceux des animaux à sang blanc sont toujours blancs. La couleur des muscles s'enlève aisément par le lavage et la macération ; elle est d'autant plus foncée que le muscle est plus volumineux.

Quoique les anatomistes diffèrent beaucoup sur la forme de la fibre musculaire, presque tous reconnaissent que, pour sa nature, elle est analogue à celle de la fibrine du sang ; on trouve les mêmes propriétés chimiques et physiques dans toutes les deux. Bordeu connaissait déjà cette analogie, puisqu'il appelait le sang une chair coulante.

Nous n'entreprendrons pas de décrire toutes les parties qui entrent dans l'organisation des muscles ; nous remarquerons seulement que la fibrine est le principal élément organique qui forme la base du muscle. Or, la fibrine est blanche : tâchons de découvrir la cause de la coloration en rouge des muscles.

La plupart des auteurs ayant observé que, par le lavage répété du tissu musculaire, on obtient dans l'eau des globules isolés semblables à ceux des particules colorantes du sang, et que le muscle devient blanc ; que ces organes présentent une teinte plus faible sur les cadavres des personnes mortes d'hydropisie, de consommation ou d'hémorrhagie ; que, dans la paralysie et d'autres maladies générales, telles que la chlorose, ils de-

viennent pâles et se décolorent; enfin, qu'ils sont d'autant plus rouges qu'ils appartiennent à un sujet plus sanguin, ont admis que le sang est la cause de la couleur des muscles.

Cependant des anatomistes modernes, entre autres Béclard, Cloquet, Cruveilhier, se basant sur ce que le sang apporté aux muscles, par les artères, ne s'épanche pas dans leur tissu, mais qu'au contraire, les capillaires artériels communiquent directement dans les radicules veineuses; observant, en outre, que quelques animaux à sang rouge ont cependant les muscles blancs, et que les muscles intérieurs, quoique très-vasculaires, sont blancs, prétendent que ce n'est pas aux vaisseaux sanguins des muscles qu'est due leur couleur, et que leur matière colorante, qui leur est propre, diffère un peu de celle du sang.

Nous nous rangerions plutôt à l'avis de ceux qui pensent que c'est au sang qu'est due la coloration des muscles, car les chimistes ne reconnaissent pas de matière colorante propre aux muscles dans lesquels ils retrouvent toutes les parties du sang; et il peut très-bien se faire que, quoique les artères et les veines communiquent entre elles, ce liquide se répande sur les fibres musculaires par transsudation. En effet, il nous semble nécessaire que le sang les pénètre d'une manière ou de l'autre pour leur nutrition: la matière colorante serait alors l'hématosine. Nous ajouterons que l'osmazôme, substance brune rougeâtre qu'on trouve dans tous les muscles rouges, pourrait concourir à rendre leur couleur plus foncée. On remarque, en effet, que la chair des animaux dits à viande noire, chez lesquels la coloration des muscles est très-prononcée, contient une grande quantité d'osmazôme. Il en est de même de celle des animaux adultes; tandis que les chairs des jeunes animaux, et de ceux dits à viande blanche, ne contiennent presque pas de ce principe extractif. On pourrait aussi expliquer la coloration des muscles par le sang, tout en reconnaissant la continuité des artères et des veines par la transparence de ces vaisseaux parvenus à une extrême division, qui permettrait de distinguer la couleur du liquide qu'ils contiennent.

SCIENCES CHIRURGICALES.

Quelles sont les sources des hémorrhagies dans les plaies de la jambe? Quels en sont les symptômes et le traitement?

Les hémorrhagies, dans les plaies de la jambe, peuvent être produites par trois ordres de vaisseaux : les capillaires, les veines et les artères. Nous examinerons successivement les symptômes qu'elles présentent, et nous en indiquerons le traitement.

Les hémorrhagies qui sont les plus fréquentes dans les plaies sont dues à l'ouverture des capillaires, et se reconnaissent à ce que le sang qu'ils fournissent s'écoule uniformément, en nappe, de toute la surface de la solution de continuité : il est rouge et évidemment artériel. En général, ces hémorrhagies sont peu inquiétantes et s'arrêtent d'elles-mêmes; quelquefois même elles ne sont pas sans utilité : de là, l'ancienne habitude de sucer les plaies; cependant Paracelse et Sthal se sont beaucoup exagéré leur importance. Il peut arriver que l'écoulement persiste assez longtemps pour qu'il soit urgent de l'arrêter; et il faut se rappeler que la continuation de la perte de sang peut être due à différentes causes qui toutes indiqueront par elles-mêmes le traitement qu'on doit leur opposer. Nous allons entrer dans quelques considérations générales sur les causes des hémorrhagies, que nous avons puisées dans le traité des hémorrhagies de M. le professeur Lordat; et nous observerons qu'elles peuvent être rapportées à celles provenant des plaies de la jambe, comme de toute autre solution de continuité; et, il faut le dire, on a souvent beaucoup

trop négligé les causes générales qui entretiennent les hémorrhagies traumatiques, pour ne s'occuper que de la blessure.

Dans toute plaie, l'hémorrhagie peut être entretenue par fluxion générale, par fluxion locale, par adynamie générale, par défaut de résistance locale, par expression, par constitution hémorrhagique essentielle, enfin, par état intermittent.

On reconnaît qu'une hémorrhagie traumatique est due à un état de fluxion générale, lorsque le blessé présente les symptômes de cet élément, presque toujours accompagnés de fièvre : le traitement général des fluxions est souvent le seul moyen de l'arrêter.

Celles par fluxion locale sont beaucoup plus fréquentes ; car les hémorrhagies traumatiques du système capillaire ne sont pas, comme on pourrait le croire, le résultat de la faiblesse locale, puisque la solution de continuité n'a pu se faire qu'au moyen d'une cause stimulante dont l'action a dû provoquer un mouvement fluxionnaire vers le lieu blessé, et c'est par ce mouvement fluxionnaire qu'on explique les effusions sanguines effrayantes par leur abondance et leur opiniâtreté, qu'on voit quelquefois à la suite des plaies où les gros vaisseaux ne sont nullement intéressés. Disons donc, avec M. Lordat, que la cause vulnérante produit toujours un état fluxionnaire, et que diverses circonstances intérieures et extérieures peuvent donner à ce mouvement une activité dangereuse. La fièvre peut se trouver réunie accidentellement aux hémorrhagies par fluxion bornée, soit comme effet des symptômes locaux, soit comme complication. Cette cause d'hémorrhagie, ainsi que la fluxion générale, durent ordinairement fort peu, et cèdent assez facilement aux moyens employés contre elles. On voit quelquefois leur succéder une cause toute différente, celle du cinquième genre, c'est-à-dire par défaut de résistance locale, lorsque toute fluxion vient à cesser, et que la dilatation des orifices des vaisseaux ouverts persiste : il est ordinairement facile de triompher de cette disposition.

Une des complications les plus dangereuses de toute hémorrhagie, c'est l'état adynamique général, caractérisé par l'absence de fièvre et une faiblesse profonde. Les écoulements sanguins entretenus par cette cause ne sont pas impétueux, mais ils durent plus que tous les autres, et sont

plus souvent continus qu'intermittents. On comprendra cette persistance en remarquant que les éléments sensibles de cet état sont : 1° une faiblesse générale des solides, leur défaut de cohésion ; 2° l'excessive fluidité du sang, qui s'oppose à la formation des caillots ; 3° la dilatation, soit active, soit atonique des pores exhalants. Les moyens généraux peuvent seuls faire cesser cette hémorrhagie d'une manière durable.

La cause du septième genre, celle dite par expression, peut entretenir un écoulement de sang dans le cas où le membre est placé dans une vicieuse position qui fait refluer le sang vers la partie blessée, ou encore par l'effet d'une compression mal faite : cette dernière est assez commune ; toutes deux cèdent facilement aux soins bien entendus.

Chez quelques individus, il existe une constitution qu'on peut appeler hémorrhagique : chez eux, les plus légères solutions de continuité entraînent des pertes de sang qui résistent à tous les efforts du chirurgien le plus habile. Plusieurs exemples, qu'il serait trop long de rapporter, sont consignés dans les ouvrages qui ont été écrits sur les hémorrhagies.

Ces affections peuvent aussi avoir une forme intermittente, surtout dans les pays et les saisons où règnent les fièvres de cette nature. Une hémorrhagie de ce genre, survenue chez un malade à qui Delpech avait pratiqué l'opération de la taille, n'a cédé qu'à l'emploi du sulfate de quinine. Nous en avons vu deux exemples chez des blessés, en Afrique ; l'hémorrhagie revenait régulièrement tous les jours à la même heure, et les antipériodiques ont seuls pu la faire disparaître.

Enfin, les hémorrhagies vulnéraires, malgré les solutions de continuité, peuvent encore présenter une complication toute différente des précédentes : c'est l'état de fluxion avec effort, sans effet. Diverses causes mécaniques, telles que les caillots, les chairs contuses, les escarres à la suite des plaies par armes à feu, les corps étrangers, sont regardés par quelques-uns comme les seules ; mais il ne faut pas en méconnaître une autre qui semble avoir la principale part dans la production de certains effets de ce genre : c'est la constriction tonique des orifices des vaisseaux blessés. (Lordat, ouvrage cité.)

Lorsqu'une hémorrhagie capillaire n'est entretenue par aucune des causes énumérées ci-dessus, elle cède ordinairement d'elle-même ou à

un pansement méthodique. La compression, si on croit devoir l'employer, devra être assez légère pour ne porter que sur les orifices des vaisseaux qu'on veut oblitérer. Et il faudra toujours éviter avec soin le tamponnement, que des praticiens routiniers opposent sans discernement à tous les écoulements sanguins, et qui produit si souvent les hémorrhagies au lieu de les arrêter. Si ce moyen ne suffit pas, qu'il n'existe aucune complication générale, on pourra recourir à des lotions froides, ou aux acides végétaux ou minéraux assez affaiblis pour ne pas cautériser ou enflammer les parties vivantes. Si l'écoulement sanguin persiste, on emploiera les sels acides, tels que l'alun, le vitriol blanc, l'eau de Rabel, l'esprit-de-vin, etc.; ou bien les résines pulvérisées et les absorbants, tels que la charpie, l'agaric préparé, la toile d'araignée; et, en dernier lieu, le cautère actuel. Il ne faut pas oublier que, tant que la plaie laisse écouler du sang, aucun pus n'y est sécrété, et aucune inflammation ne s'y développe, et que, par conséquent, c'est autant de temps de perdu pour la cicatrisation.

Outre les deux veines qui accompagnent chacune des artères de la jambe, il existe à cette partie un ordre de vaisseaux veineux qui n'ont pas de connexion avec les artères, et sont très-superficiels: ce sont la grande et la petite saphène et la médiane de la jambe. Les hémorrhagies qu'elles fournissent sont faciles à reconnaître par la couleur du sang, qui est d'un rouge obscur, et qui sort en nappe ou d'une manière continue, sans former de jet, comme celui qui vient des artères. Cet écoulement augmente lorsque les muscles de la partie se contractent, quand le blessé fait quelque effort d'expiration, et surtout quand on établit un point de compression au-dessus de la blessure, tandis qu'il s'arrête lorsqu'on comprime au-dessous. Il est extrêmement rare que l'hémorrhagie produite par les veines de la jambe soit inquiétante; le plus souvent elle s'arrête aisément au moyen d'une compression directe.

Lorsqu'après une blessure, la plaie continue à fournir une quantité de sang alarmante, cela peut tenir à ce que quelque obstacle à la circulation se trouve placé entre la plaie et le cœur. Si cet obstacle est facile à enlever, comme, par exemple, une ligature, le sang cesse de couler lorsque la circulation se rétablit. Mais quand l'obstacle est impossible à

reconnaître ou à enlever, comme cela a lieu toutes les fois qu'il dépend de l'aplatissement des veines principales de la cuisse par une tumeur, ou de leur oblitération, alors l'hémorrhagie se reproduit d'une manière opiniâtre quel que soit le moyen que l'on emploie pour la faire cesser. La compression, les absorbants, les astringents, les styptiques, sont insuffisants. Souvent les caustiques ou le cautère ne suspendent l'écoulement de sang que tant que l'escarre qu'ils ont produite reste en place. La ligature elle-même n'est pas sûre, puisqu'à peine a-t-on lié une branche ou un orifice, que, par suite des communications nombreuses établies entre les diverses parties du système veineux, l'écoulement se reproduit par une multitude d'autres orifices plus petits. Dans ce cas, le chirurgien n'a d'autre parti à prendre que de lier les orifices principaux qu'il peut saisir, à la surface de la plaie qui fournit l'hémorrhagie, et de cautériser ensuite ou de comprimer fortement les autres points d'où le sang s'écoule en nappe. Mais il ne doit pas ignorer que, dans les cas que nous avons supposés, l'hémorrhagie se reproduit ordinairement malgré tous ses efforts, et que les pertes de sang continuelles et réitérées que le malade éprouve ne tardent pas à l'épuiser, et à amener plus ou moins promptement la mort. (Roche et Sanson, éléments de pathologie; plaies des veines.)

Nous parlerons plus loin des hémorrhagies veineuses qui peuvent se présenter à la suite des amputations de la jambe.

Dans les plaies de la jambe, trois artères principales peuvent être lésées : à la partie antérieure, l'artère tibiale antérieure, première branche de la poplitée, qui descend jusqu'au bas de la jambe, située profondément entre les muscles jambiers antérieur et extenseur commun; le nerf est à son côté externe, en haut; sur sa face antérieure, au milieu; et à son côté interne, en bas : dans toute sa longueur, elle marche entre deux veines. Toutes ces parties sont réunies par une gaine celluleuse assez résistante, ce qui, joint à sa profondeur, qui est d'autant plus grande qu'on la cherche plus haut, fait qu'il est souvent assez difficile de l'isoler. On peut y parvenir plus facilement en se rappelant sa position par rapport au nerf. Le seul rameau important qu'elle fournit est la récurrente du genou, qui remonte sur le côté externe de la rotule.

A la partie postérieure de la jambe, on trouve, tout-à-fait supérieurement, la fin de la poplitée qui se divise en deux branches. La principale est la tibiale postérieure qui se porte vers le bord interne du tibia; elle correspond d'abord au milieu de l'espace inter-osseux, puis peu à peu au point d'union des muscles fléchisseur profond, et jambier antérieur; enfin, à la face postérieure de ce dernier. Les deux veines qui l'accompagnent sont placées en arrière sans lui adhérer intimement, au lieu que le nerf lui est superposé, de sorte qu'il est assez difficile de ne pas le comprendre dans la ligature.

La seconde branche est la péronière qui s'écarte légèrement de la précédente, et descend appliquée sur la face postérieure du péroné, entre les muscles fléchisseurs du gros orteil et fléchisseur commun.

La grande profondeur de ces artères à la partie supérieure du membre, s'oppose à ce qu'elles soient souvent atteintes par des corps vulnérants. A la partie inférieure, leurs lésions sont plus fréquentes. Elles sont faciles à reconnaître : quand la plaie du vaisseau répond à celle des téguments, le sang en sort avec vitesse; le jet qu'il forme est isochrone aux mouvements du cœur; il est vermeil, rutilant, et, pour l'arrêter, il faut comprimer au-dessus de l'ouverture du vaisseau ou sur l'ouverture même.

Cependant plusieurs circonstances peuvent faire qu'un vaisseau d'un calibre assez considérable se trouve divisé, sans que, pour cela, il fournisse un jet distinct et qui présente les caractères que nous venons d'indiquer. En effet, il arrive quelquefois qu'une artère tronquée se retire dans quelque anfractuosité de la plaie, de manière à ce que les tissus voisins oblitérent en partie son orifice, décomposent le jet qui s'en échappe, et le forcent à se répandre en largeur, au lieu de s'élever en colonne.

Toutefois, si le vaisseau est assez considérable, le sang forme en s'écoulant des espèces de flots isochrones aux pulsations artérielles, et il est encore assez facile de reconnaître la nature de la blessure. Quelquefois, lorsque le vaisseau a été divisé par les fragments d'une fracture, il n'existe pas de plaie aux téguments, ou bien la plaie est fort étroite et décrit un long trajet, et, suivant l'un ou l'autre de ces cas, le sang ne s'écoule que difficilement ou pas du tout au dehors. Lorsqu'il existe

aux téguments une plaie étroite non parallèle à celle du vaisseau, ou fort distante de cette dernière, son étroitesse, son défaut de parallélisme avec celle du vaisseau, ou la distance qui les sépare, souvent très-grande à la jambe, font que le sang ne s'en échappe que par l'effet de quelque contraction musculaire ou de quelque pression extérieure; et suivant qu'il a séjourné plus ou moins long-temps au milieu des tissus avant de paraître au dehors, il est liquide et rouge, ou noir et coagulé en tout ou en partie. (Roche et Sanson, éléments de pathologie; plaies des artères.)

La première indication qui se présente dans toute hémorrhagie dépendant de la lésion d'une artère, c'est de suspendre promptement l'écoulement du sang par la compression du vaisseau; car il ne faut pas perdre de vue que les pertes de sang artériel, même assez peu abondantes, affaiblissent beaucoup plus rapidement que des pertes de sang veineux considérables. On suspendra momentanément les hémorrhagies du membre inférieur, par la compression de la fémorale dans le pli de l'aîne, au milieu de l'espace qui sépare l'épine antérieure et supérieure de l'os des îles de l'épine du pubis. Il faut ensuite aviser aux moyens d'arrêter d'une manière durable l'écoulement du sang. L'art possède, à cet effet, plusieurs moyens qui sont les réfrigérants, les absorbants, les astringents, les escarrotiques, le cautère actuel, la compression, la ligature et la torsion. Les cinq premiers ne trouvant que très-rarement leur application dans les hémorrhagies artérielles des plaies de la jambe, nous ne ferons que les mentionner.

La compression directe ne peut guère convenir que dans la partie inférieure du membre, où les artères sont assez superficielles: à la partie supérieure, elle serait presque toujours inutile. Elle est souvent employée avec avantage pour supprimer les hémorrhagies de l'artère pédieuse et de la partie inférieure de la tibiale antérieure. Ces deux artères reposant sur un plan solide, présentent toutes les conditions pour que ce moyen soit appliqué avec succès. Pour suspendre les hémorrhagies des artères de la jambe à la partie supérieure, il ne reste donc que la ligature ou la torsion. Ce dernier moyen ne pourra être employé que lorsque la plaie sera très-grande et le vaisseau facile à saisir, et même à attirer un peu.

La ligature dans les plaies sera , autant que possible , appliquée directement sur l'orifice des tubes artériels , et , pour plus de sûreté , au bout supérieur et au bout inférieur , afin d'éviter le retour du sang par les anastomoses. Mais comme ces vaisseaux sont profondément enfouis dans les muscles , il est souvent assez difficile de les trouver dans la plaie , et on est obligé de les lier au-dessus. La ligature de la tibiale antérieure , de la tibiale postérieure et de la péronière à leur partie supérieure étant très-difficile sur le vivant , à cause de leur profondeur et de la contraction des muscles qui les cachent , on a souvent recours à la ligature de la fémorale , opération beaucoup plus facile , mais , il faut le dire , beaucoup plus grave , et à laquelle on ne doit avoir recours que lorsqu'on ne se reconnaît pas l'habileté nécessaire pour lier les artères de la jambe.

Nous n'entrerons pas dans de plus longs détails sur les ligatures , et terminerons l'étude des hémorrhagies dans les plaies de la jambe par quelques considérations sur celles qui sont la suite de l'amputation. Après l'ablation du membre inférieur , il arrive quelquefois que , par l'effort que fait le patient pour pousser ou retenir ses cris , la respiration s'exécute d'une manière imparfaite ou est suspendue : il peut en résulter un écoulement très-abondant de sang veineux. L'opérateur ne doit pas s'en inquiéter ; car il suffit le plus souvent , pour l'arrêter , de recommander au malade de faire une grande inspiration. Pour ce qui est de la ligature des artères , doit-on , comme le veulent quelques praticiens , lier toutes les plus petites artères , et attendre souvent assez long-temps avant de faire le pansement , pour laisser dissiper l'éréthisme produit par l'opération , afin de n'en pas négliger une seule ? Cette pratique a son côté avantageux , en ce qu'elle s'oppose presque sûrement aux hémorrhagies consécutives , qui forment l'un des accidents les plus graves qui puisse succéder aux opérations. En effet , outre qu'elles épouvantent beaucoup le malade et le découragent , elles sont souvent très-difficiles à arrêter , à raison de l'inflammation des tissus et de la rétraction plus profonde des vaisseaux dans l'intérieur des chairs. Cependant , malgré tous ces avantages , nous pensons , avec quelques chirurgiens , que , dans la majorité des cas , une fois qu'on a lié les deux ou trois artères

principales, telles que les tibiales antérieure et postérieure, quelquefois la péronière, rarement les jumelles, on peut sans crainte procéder au pansement. Dans les hôpitaux militaires, et à l'armée, où cette méthode est généralement suivie, on n'a jamais remarqué qu'elle eût les inconvénients qu'on y attache. Les amputations de la jambe sont peut-être un des cas où la torsion peut avoir le plus d'avantages : nous en avons vu plusieurs, à la suite desquelles pas une ligature n'a été appliquée sans qu'on n'ait jamais eu qu'à s'en louer.

SCIENCES MÉDICALES.

Établir le diagnostic de la syphilide pustuleuse.

On comprend sous le nom de syphilides, les affections cutanées de diverses formes qui sont dues à la maladie vénérienne. On en a distingué un grand nombre, qui ont reçu différents noms : 1° d'après leur forme : syphilides plates, squammeuses, ortiées, papuleuses, pustuleuses, etc. ; 2° d'après leur marche : syphilides ulcéreuses ou chancreuses, serpigineuses, etc. ; 3° d'après leur nature : syphilides galeuses, dartreuses, lymphatiques. Ces dernières dénominations indiquent plutôt des complications que des affections différentes. Toutes ces espèces ont été plus ou moins bien décrites par les auteurs ; cependant nous pensons qu'on pourrait sans inconvénient en réduire beaucoup le nombre, et que plusieurs, quoique différentes par la forme qu'elles affectent, sont cependant de la même nature. La plus commune est la syphilide papuleuse, ou papule syphilitique, avec laquelle la syphilide pustuleuse a beaucoup de rapport, et dont elle ne diffère peut-être que par un peu plus de gravité.

Les syphilides succèdent ordinairement ou sont associées à un ou plusieurs autres symptômes vénériens consécutifs, tels que des douleurs nocturnes dans les os ou les articulations, des exostoses, des ulcères à la gorge. Ces symptômes peuvent aussi précéder leur invasion, ou alterner avec elles. Avant leur éruption, il arrive assez souvent que le malade est atteint d'une fièvre plus ou moins forte, qui tantôt cesse lorsque l'éruption est opérée, et tantôt persiste plus ou moins long-temps. Elles disparaissent

quelquefois momentanément pendant le cours d'une maladie grave, et reviennent aussitôt que la convalescence. Les syphilides, toujours consécutives, et assez rares maintenant comparativement aux autres symptômes de la syphilis, se sont manifestées dès l'invasion de la maladie vénérienne, dont elles formaient alors le principal caractère; et elles étaient si abondantes, qu'on pourrait croire, d'après ce qu'en ont dit les auteurs de la fin du quatorzième siècle, que l'affection vénérienne était alors bornée à la peau, et qu'elle pourrait bien n'être qu'une modification de la lèpre qui a presque disparu depuis l'invasion de la syphilis. Les énormes pustules qui, dans le principe, constituaient les symptômes de cette affection, et lui avaient fait donner les noms de *morbus pustulorum* et de grosse vérole, se communiquaient, d'après le témoignage des auteurs les plus dignes de confiance, par le seul contact extérieur, sans cohabitation et sans application de la sécrétion purulente qui en provenait sur des parties excoriées ou simplement revêtues de membranes muqueuses. (Lagneau, traité des maladies syphilitiques.)

Les syphilides pustuleuses, d'après Alibert, Cullerier, et les professeurs modernes, pustules phlyzaciées syphilitiques de Rayer, pustules croûteuses de Lagneau, sont les plus rares de toutes, et ne se montrent ordinairement que chez des individus atteints de syphilis constitutionnelle bien caractérisée, et dont la constitution générale est plus ou moins détériorée par d'anciennes affections mal traitées. Il est très-rare qu'elles ne soient pas précédées de quelques symptômes généraux indiquant la nature de la maladie, ce qui aide beaucoup à leur diagnostic, et ne se trouve pas toujours d'une manière aussi marquée pour les autres syphilides.

Elles succèdent quelquefois aux papules, et leur apparition est rarement précédée de fièvre; mais on voit se former à la face, au cou, sur les épaules, rarement sur les membres, et plus rarement encore sur les autres parties du corps, tantôt isolés, tantôt réunis en groupes, des boutons ou des points rougeâtres dont le centre devient bientôt purulent, et qui dégénèrent promptement en pustules peu saillantes, remplies d'une humeur jaunâtre qui bientôt se dessèche, et forme une croûte molle, un peu adhérente à la peau, à base cuivrée ou livide, qui prend des formes bizarres, et dont la couleur jaune verdâtre

ou brunâtre rend quelquefois les malades hideux à voir lorsqu'elle occupe la face. La dessiccation de ces pustules commence par leur centre, et elle est séparée de leur bord par un petit cercle rouge qui diminue à mesure que la croûte augmente. Lorsqu'elle est détachée, le fond, ulcéré et un peu induré, fournit de nouveau du pus qui donne naissance à une nouvelle croûte; l'ulcération s'étend en largeur et en profondeur, et se montre environnée d'un cercle rouge brunâtre.

Il est presque inutile de dire que ces pustules sont plus ou moins volumineuses, et que leur situation modifie leur forme à un tel point, que plusieurs auteurs se sont cru suffisamment autorisés à former des espèces et des variétés qui n'ont servi qu'à embrouiller la question. (Cullerier, dictionnaire en 15 volumes.)

Après leur guérison, il reste une cicatrice déprimée et très-apparente, qui atteste que la peau a subi une perte de substance assez considérable, au point qu'on pourrait croire quelquefois à des ulcérations serpiginieuses; mais elles peuvent en être distinguées, en ce que, au lieu de sillon cicatrisé, elles offrent un certain nombre de cicatrices circulaires réunies et confondues. L'altération de la peau n'est pas toujours aussi profonde; car, quand les pustules ont une petite dimension, après la chute des croûtes, la peau présente des taches d'un rouge cuivreux au centre desquelles est une très-petite cicatrice déprimée.

La marche de ces pustules est fort lente, à moins qu'un état fébrile, accidentellement développé, ne vienne leur imprimer une activité insolite. Leur guérison a rarement lieu spontanément, et demande souvent un traitement général bien entendu et long-temps continué.

Tels sont les caractères que présentent les syphilides pustuleuses proprement dites. Mais on trouve, dans quelques traités sur les maladies de la peau, une variété de syphilides avec pustules, qui doivent être séparées des précédentes, dont elles diffèrent par plusieurs caractères essentiels. Ce sont celles appelées par Alibert syphilides pustuleuses lenticulaires, et par Rayer pustules psydraciées. Nous allons énumérer les caractères qui les font distinguer de celles que nous avons décrites précédemment. Elles débutent de la même manière et sur les mêmes parties; mais, ce qui n'arrive jamais pour les premières, elles peuvent se montrer

dès le début de l'affection vénérienne , quelquefois une quinzaine de jours après l'apparition des premiers symptômes de syphilis. Elles sont aussi plus souvent précédées de fièvre, de douleurs de tête ou des articulations; mais elles restent toujours beaucoup plus petites et n'atteignent guère que la dimension des pustules de la couperose ou de l'acnée, dont on les distingue en ce que leur base offre une teinte cuivrée, tandis que, dans l'acnée, elle est rouge, et que celle des pustules de la couperose est entourée d'une auréole érythémateuse. Du reste, les symptômes vénériens concomitants empêchent le plus souvent qu'on puisse les confondre.

N'ayant jamais vu les pustules, nous suivrons pour le développement des symptômes qui leur sont assignés, le traité des maladies de la peau de Rayer, ouvrage où elles sont le mieux décrites. Elles peuvent être éparses ou confluentes, ne se montrent pas toutes à la même époque, ou à la suite d'un premier mouvement fébrile; elles apparaissent successivement, de manière qu'on observe à la fois sur quelques points des pustules commençantes, et d'autres dans leur état de maturité. Ces élevures sont conoïdes, d'un rouge terne; leur base est dure et entourée d'une auréole cuivrée; leur sommet légèrement acuminé, rempli de lymphe ou de pus. D'autres pustules, à leur déclin, sont couvertes d'une petite croûte d'un jaune terne, grisâtre, au-dessous de laquelle existe une petite ulcération qu'on pourrait couvrir avec la tête d'une épingle: à ce point ulcéré succède une petite cicatrice circulaire, brune, déprimée, qui plus tard devient d'un blanc mat, et autour de laquelle on distingue pendant longtemps une sorte d'auréole d'un brun jaunâtre. Souvent, après la chute des croûtes, on n'aperçoit que de petites taches brunâtres, sans ulcération, sans cicatrice. Elles peuvent être accompagnées ou suivies d'autres symptômes consécutifs.

Nous croyons avoir donné d'une manière assez complète les signes distinctifs des syphides pustuleuses, pour qu'on puisse en établir le diagnostic sans que nous énumérions les différences qu'elles présentent avec les autres affections de la même nature, telles que les syphilides papuleuses, chancreuses, etc. Car il faudrait les comparer à toutes les espèces décrites par les auteurs, ce qui nous entraînerait beaucoup trop loin.

APPENDICE.

REMARQUES PHYSIOLOGIQUES SUR LA BARBE.

Barba virum probat.

Au moment où la mode, ou plutôt le bon goût, semblent vouloir remettre la barbe en honneur, quelques observations physiologiques sur cette partie du corps humain ne seront peut-être pas déplacées à la fin d'une thèse.

On désigne par barbe, les poils qui poussent au visage de l'homme à l'époque de la puberté. Elle est le signe le plus évident de la virilité, et l'attribut caractéristique du mâle, et on peut dire que son développement est dans un rapport presque constant avec celui de la génération et des forces générales de l'homme : en effet, lorsqu'elle est abondante et touffue, c'est presque toujours, sinon un indice de force, du moins de vigueur. Aussi est-il difficile de s'expliquer comment une partie des Européens s'obstinent à faire disparaître de leur figure un ornement dont étaient si fiers nos pères, et que plus des deux tiers des peuples considèrent encore comme une des parties les plus nobles du corps de l'homme. En effet, quoi de plus majestueux, de plus imposant, que ces belles têtes barbues que la peinture nous a conservées, qu'on retrouve encore chez quelques nations ! On sait qu'en Orient et en Arabie, les individus sans barbe sont généralement méprisés, et qu'ils parviennent rarement aux grandes dignités de l'état. Dans notre Algérie, l'épithète la plus honorable dont on puisse qualifier un homme, est celle de *boulaïa*, c'est-à-dire père la barbe. Il

y a cependant quelques exceptions : ainsi Abdel-Kader , ce grand apôtre de l'islamisme, qui , fils d'un simple marabout , s'est élevé au rang d'émir, et lutte depuis si long-temps contre les armées françaises, en Afrique, a une barbe très-clair-semée , qui contraste avec celle des chefs de tribus qui l'environnent et lui obéissent : mais remarquez qu'il s'est plutôt distingué par l'intelligence du chef, que par la bravoure et la force du combattant.

Examinons quels peuvent être les inconvénients et les avantages de l'habitude de porter la barbe. L'objection la plus forte qu'on ait faite contre elle , c'est qu'elle exige une grande propreté, et que le manque de soins peut y laisser engendrer des insectes ou causer des maladies de la peau. On a dit aussi que la barbe était inutile et même incommode. Mais à cela on peut répondre qu'elle demande à beaucoup près moins de temps et de soins , pour être tenue très-propre , que l'action de se raser , opération si dégoûtante et si pénible pour une foule d'individus , qu'ils sont, pendant toute leur vie, obligés de se servir d'une main étrangère. Au lieu que l'homme le moins soigneux peut en un instant savonner et peigner sa barbe , partie de la toilette qui n'est pas sans quelque charme.

D'un autre côté, si on voulait tenir compte du nombre immense de dartres de toutes espèces qui sont dues à l'irritation qu'on appelle le feu du rasoir, ce serait le meilleur argument pour engager à ne pas couper des poils que la nature ne nous a pas réunis en aussi grande abondance sur la face, pour nous obliger à les faire disparaître : et même ne serait-il pas possible que les forces vitales qui sont employées à reproduire chaque jour, avec tant d'activité, une partie de notre organisme qui devrait croître presque insensiblement, ne soient prises au détriment d'un organe voisin, de la poitrine, par exemple? Convenons, au moins, que l'absence de la barbe a une influence directe sur la face. Nous sommes convaincu que beaucoup de névralgies faciales n'ont pas d'autre cause, et on trouve, dans les auteurs, des exemples d'odontalgies guéries en la laissant croître. Napoléon, qui était doué d'un esprit d'observation qui s'attachait même aux moindres choses, a dit : « les Orientaux qui se rasent les cheveux ont des ophthalmies, les Européens qui se rasent la barbe ont des maux de dents. »

En réfléchissant un peu aux usages de la barbe, on verra qu'elle n'a pas seulement été donnée à l'homme comme ornement, mais qu'elle est pour lui d'une utilité de tous les instants.

Chez l'adulte, sans parler de l'expression de force et d'énergie qu'elle donne à la physionomie, de la manière heureuse dont elle cache certaines imperfections ou difformités de la face, elle la préserve aussi bien contre le froid que contre l'ardeur du soleil; elle sert de conduit pour faciliter l'écoulement de la transpiration qui ne séjourne plus sur le visage; elle retient pendant quelque temps la poussière et les autres corps qui voltigent dans l'air, et les empêche de pénétrer jusqu'à la peau. On voit donc que l'homme qui porte sa barbe est plus à même de s'exposer, sans inconvénient, aux intempéries des saisons et aux variations brusques de l'atmosphère. Enfin, pour tout dire, elle offre quelques attraits de plus dans le rapprochement des sexes. Nous avons observé que, chez les nations qui portent la barbe, les femmes la regardent comme la plus attrayante des beautés de la figure de l'homme; ce qui est dans la nature, et que les anciens, si bons observateurs, avaient déjà remarqué, puisqu'ils nous ont laissé cet adage :

(*Vir pilosus aut fortis aut libidinosus.*)

Chez le vieillard, la barbe blanchie et ayant acquis une grande longueur, commande le respect dû à cet âge, a le grand avantage de dissimuler les rides, et imprime à la physionomie ce cachet de noblesse et de dignité qu'on remarque chez les vieux marabouts, et que savaient conserver les anciens anachorètes. Je dis plus : ces belles têtes de vieillard que nous admirons chez les Turcs et les Arabes, nous dégoûteraient peut-être si elles étaient dépouillées de leur majestueux voile blanc.

En résumé, l'habitude efféminée de couper la barbe, ôtant à l'homme une partie de ses avantages naturels, et pouvant entraîner des inconvénients de plus d'un genre, nous désirerions que l'exemple que donnent maintenant un grand nombre de jeunes gens, de la laisser croître, soit généralement suivi. Une chevelure longue et soyeuse est l'apanage du sexe féminin, et tout le monde sait le prix que les femmes y attachent.

Pourquoi l'homme serait-il moins jaloux de sa barbe ? Que les élégants du jour, qui s'intitulent *Lions*, se persuadent bien que la barbe, portée tout entière, est aussi indispensable, comme complément de la beauté de la tête chez l'homme, qu'une longue crinière chez le noble animal dont ils ont emprunté le nom.

Comme chirurgien militaire, nous voudrions voir la barbe prescrite dans l'armée, nous appuyant sur les raisons que nous avons données plus haut ; ensuite parce que, n'étant plus obligés de se faire raser, ce serait une grande économie de temps pour les soldats, qui, du reste, en campagne, sont forcés de la laisser croître souvent pendant plusieurs jours. En second lieu, on verrait disparaître cette grande quantité de mentagres qu'on observe dans les régiments, et qui sont dues à la maladresse ou aux mauvais rasoirs des perruquiers des compagnies. Enfin, nous sommes persuadé qu'elle serait portée par le plus grand nombre avec plaisir : ce qui nous est prouvé par l'exemple des chasseurs à pied, chez qui elle est tolérée, et la propension qu'ont les troupes qui sont en Afrique à la laisser croître. Bien certainement, si l'armée portait la barbe, ce serait un grand moyen de punition pour les négligents que de la leur faire couper.

Nous ne croyons pas pouvoir donner plus de poids aux observations que nous venons de présenter, qu'en les faisant suivre des belles pages que Bichat a écrites à l'article *barbe* de son anatomie générale.

« Chez la plupart des animaux, les mâles sont distingués des femelles »
 » par quelques productions extérieures qu'ils ont de plus : la crête du »
 » coq, la crinière du lion, les bois du cerf, etc., etc., sont des exemples »
 » de ces caractères distincts. Chez l'homme, c'est principalement la »
 » barbe qui est l'attribut du mâle : elle occupe tout le menton, l'une »
 » et l'autre lèvre et la partie supérieure du cou ; elle laisse les joues »
 » à nu, ainsi que les environs de l'œil : aussi remarquez que c'est »
 » principalement là que se peignent les passions dont l'expression nous »
 » serait cachée par les poils si le bas de la figure en était le siège.

» La quantité de la barbe varie singulièrement chez les différents »
 » individus : en général, la force et la vigueur sont l'apanage de ceux »
 » où elle abonde et où elle est d'une teinte noire très-foncée. Remarquez

» aussi que les mâles les plus forts , dans les diverses espèces d'animaux ,
 » sont ceux où la production extérieure qui les distingue des femelles
 » est plus prononcée. On dirait que cette production caractéristique est
 » l'indice de l'énergie ou de la faiblesse de leur constitution : une
 » belle crinière n'appartient pas à un petit lion ; de grands bois , des
 » cornes longuement contournées appartiennent toujours à un cerf ou à
 » un bélier bien constitués. Observez qu'il n'en est pas de même des
 » poils communs aux deux sexes : souvent , chez l'homme le plus faible ,
 » ceux des bras et des cuisses sont aussi marqués et même plus nom-
 » breux que chez le plus musculeux.

» L'habitude de couper la barbe change l'expression de la face : une
 » physionomie mâle et vigoureuse qui exprime la force et l'énergie , ne
 » peut être dépouillée de cet attribut extérieur sans perdre une partie de
 » son caractère. Celle des Orientaux présente une apparence qui coïncide
 » avec la force de leur corps , et contraste avec la mollesse de leurs
 » mœurs. Je ne sais si , en consultant l'histoire des différents peuples
 » qui laissent croître leur barbe , et celle des nations qui la coupent ,
 » on ne serait pas tenté de croire que la force musculaire est , jusqu'à
 » un certain point , liée à son existence , et que cette force diminue
 » toujours un peu lorsqu'on s'en prive habituellement. Tout le monde
 » connaît la vigueur des anciens , celle des peuples à longue barbe , celle
 » même de certains hommes qui , parmi nous , la laissaient croître par les
 » lois d'une institution monacale. Sans doute , beaucoup de causes peuvent
 » faire coïncider la faiblesse avec la barbe ; mais , en aperçu général ,
 » je crois qu'on peut admettre un certain rapport entre elle et les forces :
 » coupez à un coq la crête , qui est son attribut caractéristique de mâle ,
 » comme la barbe est celui de l'homme , il languira en partie. Je suis
 » persuadé qu'on ôterait au lion une partie de sa force en lui enlevant
 » sa crinière.

» On connaît les expériences de Russel , faites sur la castration des
 » cerfs ; leurs bois , après cette opération , ont végété d'une manière irrégulière ,
 » ou même n'ont point poussé. Cet attribut extérieur du mâle ,
 » dans cette espèce , se manifeste , comme on sait , à l'époque de la pu-
 » berté où les forces croissent. Il en est de même de la barbe humaine.

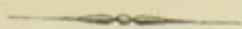
» Cette coïncidence prouverait seule que l'usage de cette dernière est de
 » servir de caractère extérieur au sexe masculin. On sait que l'eunuque
 » perd souvent beaucoup de poils de sa barbe.

» Tels sont nos préjugés dans l'idée que nous nous formons de la beauté,
 » que nous attachons du ridicule au beau réel, au beau absolu; car ce
 » qui indique la perfection organique est réellement tel. Un paon mâle
 » sans sa queue d'émeraudes, un lion sans sa crinière, un bélier sans
 » ses cornes, nous déplaisent : pourquoi l'homme sans sa barbe ne nous
 » choque-t-il pas ? »

Nous terminerons ce rapide aperçu des avantages qu'il y aurait pour
 l'homme à laisser croître sa barbe, par un article historique emprunté au
 grand dictionnaire des sciences médicales. Nous renvoyons, pour de plus
 longs détails, aux nombreux ouvrages cités à la fin de cet article.

« Quoique les usages des peuples aient beaucoup varié pour la barbe,
 » il paraît que les hommes l'ont toujours regardée comme un indice de
 » leur force et des qualités qui doivent les caractériser. Chez presque
 » toutes les nations, les magistrats, les princes et les prêtres la laissaient
 » croître. Ce n'était pas par négligence que les philosophes grecs la por-
 » taient. Elle était et devrait être encore l'ornement des guerriers, et
 » peut être regardée comme une partie de leur armure, par l'effroi
 » qu'elle répand en donnant l'idée de leur force et du courage qui la
 » suit.

» Arracher ou couper la barbe à un homme, était une insulte grave
 » et sévèrement punie chez les Allemands. Les Indiens punissaient les
 » grands crimes par la coupe de la barbe. La même peine était infligée,
 » en Lombardie, aux incendiaires et aux voleurs. C'était aussi un châti-
 » ment chez les Crétois, etc. Charles XII pensa soulever contre lui les
 » janissaires qu'il avait dans sa garde, par la menace de leur faire couper
 » la barbe. Rien ne contribua autant à perdre Pierre III dans l'esprit des
 » soldats, que l'intention qu'on lui supposa de les faire raser. »



BIBLIOGRAPHIE POUR SERVIR A L'ÉTUDE DE LA BARBE.

-
- Hoffmann (Antoine), *de barbâ dialogus*.
- Beckmann, *de barbi genio hominis mere maris*.
- Olmi *physiologia barbæ humanæ*.
- Fangé (Augustin), mémoires pour servir à l'histoire de la barbe de l'homme.
- Dulaure (Jacques-Antoine), pogonologie ou histoire philosophique de la barbe.
- Piero Valeriano, apologie de la barbe des prêtres.
- Sagittarius Desperati, dissertations sur la barbe.
- Oudin (Jésuite), recherches sur la barbe.
- Pagenstecher, pronostic sur la barbe.
- Gentien Hervet, discours.
- Vanetti, barbalogie.
- Perret, pogonotomie, ou l'art d'apprendre à se raser soi-même.

SERMENT.

En présence des Maîtres de cette École, de mes chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être Suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés; et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs, ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime, si je suis fidèle à mes promesses! Que je sois couvert d'opprobres et méprisé de mes confrères, si j'y manque!